



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Massacres de migrants à la frontière entre le Yémen et l'Arabie Saoudite

Question écrite n° 12737

Texte de la question

M. Paul Vannier alerte Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les massacres de migrants rapportés par plusieurs organisations non gouvernementales à la frontière entre le Yémen et l'Arabie Saoudite. L'ONG *Human Rights Watch* a publié lundi 21 août 2023 un rapport accablant faisant état d'exécutions entre mars 2022 et juin 2023 d'au moins 655 migrants éthiopiens par les gardes-frontières saoudiens alors qu'ils tentaient d'entrer en Arabie Saoudite par le Yémen. *Human Rights Watch* s'est appuyé sur les témoignages de dizaines de migrants. Ces derniers décrivent des sites qui ressemblent à « des champs d'extermination » avec la présence de « corps éparpillés sur les flancs des collines ». Ils font état de l'usage d'armes explosives et témoignent de tirs à bout portant. Ces témoignages sont corrélés à des images satellites et des vidéos que l'ONG a pu se procurer. Ces faits sont d'une extrême gravité et pourraient constituer des crimes contre l'humanité. L'année dernière, des experts de l'ONU avaient déjà fait état d'allégations préoccupantes selon lesquelles « des tirs d'artillerie transfrontaliers et des tirs d'armes légères par les forces de sécurité saoudiennes ont tué environ 430 migrants » dans le sud de l'Arabie Saoudite et le nord du Yémen durant les quatre premiers mois de 2022. Depuis les révélations de *Human Rights Watch*, le secrétariat général des Nations unies s'est dit « très inquiet » et appelle à ce que soit diligentée une enquête. Alors que l'Éthiopie et l'Arabie Saoudite annonçaient une enquête conjointe, la France appelait les autorités saoudiennes « à conduire une enquête transparente sur ces allégations ». Il souhaite savoir si elle envisage de demander une mission d'enquête sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, seule à même d'en garantir la parfaite indépendance.

Texte de la réponse

Le rapport publié par Human Rights Watch fait état de graves violations des droits de l'Homme commises par les gardes-frontières saoudiens à l'encontre de migrants éthiopiens, à la frontière avec le Yémen. La France suit avec attention la situation des droits de l'Homme en Arabie saoudite et au Yémen. Elle aborde la situation des droits de l'Homme dans sa relation bilatérale avec l'Arabie saoudite à tous les niveaux, y compris au plus haut. La France a appelé les autorités saoudiennes à conduire une enquête transparente sur les allégations avancées par Human Rights Watch. L'annonce, le 22 août 2023, d'une enquête conjointe, mise en place par l'Arabie saoudite et l'Éthiopie, est une avancée en ce sens. Nous encourageons les autorités saoudiennes et éthiopiennes à conduire cette enquête de la manière la plus transparente et impartiale possible. Outre les allégations à l'encontre des autorités saoudiennes, la France souligne que le rapport de Human Rights Watch fait état de sérieuses violations perpétrées par les Houthis à l'encontre des migrants. Au Yémen, la France appelle à une reprise des négociations directes afin de parvenir à un règlement politique du conflit, seul à même d'améliorer durablement la vie des Yéménites et de contribuer à la sécurité régionale.

Données clés

Auteur : [M. Paul Vannier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12737

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 janvier 2024

Question publiée au JO le : [7 novembre 2023](#), page 9849

Réponse publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1238